

Un plan anti-tabac un peu «light»

La ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld) présente ce mardi son plan anti-tabac à la Chambre. La montagne a accouché d'une souris, regrette le CD&V.

Ce qui se trouve dans le plan

1 Augmentation des accises

Cette mesure avait déjà été approuvée en Conseil des ministres le 22 avril dernier. Objectif: limiter la demande. Au passage, le gouvernement compte récolter 70 millions d'euros par an de recettes supplémentaires. À ajouter aux 2,3 milliards d'accises prélevées chaque année sur le tabac. Ce chiffre peut être mis en face des 2 à 3 milliards de dépenses annuelles de santé pour des problèmes liés au tabac.

2 Rendre le sevrage meilleur marché

Afin de faciliter l'accès aux médicaments de sevrage, la Commission de remboursement des médicaments se penchera sur un remboursement de catégorie C pour le «Starter Pack». Cela voudrait dire que la quote-part personnelle du patient ne s'élèvera plus à 49,90 euros, mais bien à 14,70 euros sans régime préférentiel et à 9,70 euros pour les bénéficiaires du régime préférentiel.

3 Renforcer les contrôles

Le SPF Santé publique recevra le renfort de 12 contrôleurs et d'un juriste chargés de veiller au respect de la législation en matière de vente et de consommation de tabac ainsi que pour réprimer le tabagisme passif (en voiture avec des enfants par exemple).

4 L'emballage neutre

Cet élément aurait tout aussi bien pu figurer du côté des mesures qui n'ont pas été prises. Ce que propose Maggie De Block n'est en effet qu'une ébauche qui mettra du temps à se concrétiser. Sans doute pas avant la fin de la législature. En effet, la ministre va d'abord «consulter» les acteurs concernés, à commencer par le commerce de détail (buralistes). Le Syndicat neutre des indépen-

dants (SNI) s'est d'ailleurs félicité de l'approche «équilibrée» de la ministre. Celle-ci va ensuite évaluer l'impact de la mesure en

France et au Royaume-Uni où elle est en vigueur depuis le 20 mai 2016. Enfin, elle veut attendre le résultat des affaires judiciaires en cours (l'OMC doit se prononcer sur le paquet neutre, le Royaume-Uni étant attaqué par les fabricants). «Le secteur aura largement de quoi se retourner d'ici là», résume Guido Poppelier, de la Fondation contre le Cancer.

5 Un cadre légal pour la cigarette électronique

Depuis peu, la vente n'est plus limitée aux pharmacies. L'e-cigarette est en vente libre. Reste que le sujet ne fait pas l'unanimité au sein de la commu-

nauté scientifique. Les uns pointent l'efficacité de l'e-cigarette pour celui qui veut arrêter la cigarette classique. Les autres brandissent le principe de précaution, car on ne connaît pas les effets à long terme des nombreux produits chimiques utilisés pour la fabrication.

17%

L'objectif de Maggie De Block est de ramener le nombre de fumeurs à 17% en 2018, soit 10% de moins qu'en 2013. Les sceptiques doutent que ce soit réalisable.

Ce qui ne s'y trouve pas

1 Interdiction de vente dans les automates

C'est ce que recommande pourtant le Conseil supérieur de la Santé.

2 Interdiction totale de la publicité

Encore une recommandation du Conseil supérieur de la Santé. Actuellement, la publicité est toujours tolérée dans les points de vente.

3 Interdire la vente aux moins de 18 ans

Actuellement, il faut avoir 16 ans pour pouvoir acheter des ciga-

rettes. Un passage à 18 ans n'est sans doute pas de la mesure la plus efficace puisque même l'industrie du tabac n'y est pas formellement opposée, tant il est aisé de contourner une telle interdiction.

4 Une augmentation drastique des prix

Jusqu'ici, le prix a toujours été le facteur le plus efficace pour diminuer le tabagisme. On considère qu'une augmentation du prix de 10% peut faire diminuer les ventes de cigarettes de 4%. Or les hausses d'accises décidées par le gouvernement sont d'une ampleur limitée. Par rapport à certains pays, il existe encore une solide marge. Le paquet de 20 cigarettes en Belgique coûte 6 euros, alors qu'il se vend 13 euros en Grande-Bretagne et 17 euros en Australie...

5 Un objectif à long terme

La ministre s'est fixé pour objectif de ramener le nombre de fumeurs réguliers sous la barre des 17% en 2018, soit 10% de moins qu'en 2013. Les sceptiques doutent que ce soit réalisable. Mais ce qu'il manque surtout, estime Guido Poppelier (Fondation contre le Cancer), c'est un objectif à long terme. «Certains pays se sont engagés dans une démarche de type Endgame: ils veulent aller vers une génération sans tabac.

C'est le cas de la Suède, la Finlande, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande. Un tel objectif permet aux pouvoirs publics d'orienter leur politique et de travailler de manière cohérente.»